

## ENVIRONNEMENT

# Les agriculteurs du bassin de l'Arc récompensés pour leur engagement en faveur de la biodiversité et la qualité de l'eau

Menelik a été retenu en 2021 par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour expérimenter les paiements pour services environnementaux (PSE) sur le bassin de l'Arc pendant 5 ans.

Les paiements pour services environnementaux (PSE) sont un dispositif incitatif qui consiste à rémunérer les agriculteurs pour la mise en place ou le maintien de pratiques et aménagements en faveur de la biodiversité et de la qualité de l'eau.

Pour répondre aux problématiques environnementales propres au bassin de l'Arc, Menelik a défini deux grands objectifs en accord avec le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) :

- **La réduction des pollutions diffuses aux pesticides** à travers la gestion des systèmes de production agricole.
- **La reconquête de la ripisylve en milieu agricole** à travers la gestion des structures paysagères ou infrastructures agroécologiques (haies, ripisylves...).

Deux périmètres prioritaires et éligibles au dispositif ont également été définis en croisant quatre paramètres, dont la qualité de la ripisylve, la pression herbicide et la densité des parcelles agricoles.

Le projet, entièrement financé par l'Agence de l'Eau pendant 5 ans (2021-2025) dans le cadre de la loi biodiversité, ambitionne notamment à terme la plantation de 1500 m de haies et arbustes, la renaturation de 4 km de ripisylves, la création de 20 jachères mellifères ou encore la diminution de l'utilisation des herbicides.

Après cette première année d'expérimentation, Annick MIEVRE, Directrice de la délégation PACA Corse pour l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ; et Olivier GUIROU, Président de l'EPAGE Menelik ont remis aux agriculteurs présents un label symbolique, témoin de leur engagement.



De gauche à droite : Céline VAIRON – Directrice de Menelik, Aurélien TRANSON et Elsa CLUZEL – Chargés de mission pollutions diffuses chez Menelik), Magali PELISSIER – viticultrice, Olivier GUIROU – Président de Menelik, Jean-Loup SIRVENT – viticulteur, Annick MIEVRE – Directrice délégation PACA Corse pour l'Agence de l'eau, Peggy BOURIANNE chargée de mission pour l'Agence de l'eau

Jean-Loup SIRVENT et Magali PELISSIER, tous deux viticulteurs sur leurs exploitations respectives de Puylobier et Pourrières ont ainsi été récompensés au nom des 33 agriculteurs engagés dans la démarche sur le bassin de l'Arc.

Au-delà de l'appui financier, il s'agit d'une véritable démarche d'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques plus vertueuses pour la santé de nos cours d'eau. Tous continueront ainsi d'être suivis par les équipes de Menelik jusqu'à la fin de l'expérimentation en 2025.

Menelik est l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) en charge de l'ensemble du bassin versant des étangs de Berre et de Bolmon où coulent l'Arc, la Cadière et la Touloubre. Son périmètre d'intervention s'étend sur 57 communes des Bouches-du-Rhône et du Var.

Les missions de ses agents, ingénieurs et techniciens s'articulent autour de la prévention du risque inondation, la préservation et la restauration des milieux aquatiques, la préservation de la ressource en eau, ainsi que la sensibilisation du grand public à ces enjeux.

Plus d'informations sur [menelik-epage.fr](http://menelik-epage.fr)

Contact presse : Kevin OUASSEL  
07 52 04 11 56 / [presse@menelik-epage.fr](mailto:presse@menelik-epage.fr)